

# AGE MULTIFONCTIONS 250g CHLORE LENT GALETS



## CARACTERISTIQUES :

Galets de 250 g à dissolution lente  
Haute teneur en ATCC : 86% de chlore actif minimum  
Bactéricide - Algicide - Floculant - Stabilisant en un seul galet  
Mettre directement dans le skimmer, ou dans un surchloreur en fonctionnement.

## MODE D'EMPLOI / DOSAGE :

Les galets de 250g Multifonctions à action lente maintiennent en permanence le taux de chlore idéal de l'eau de votre piscine. Ils simplifient l'entretien de votre eau de piscine puisque seule une opération de correction reste nécessaire.

- 1 galet de 250g pour 25m<sup>3</sup> d'eau pour 5 à 8 jours selon les conditions climatiques, l'exposition au soleil et la fréquentation du bassin.
- Vérifier hebdomadairement votre taux de chlore et le maintenir entre 1,5 et 2,5mg/L (ppm).

**IMPORTANT :** Ne pas utiliser AGE MULTIFONCTIONS si votre piscine est équipée d'un électrostérilisateur au sel (risque de corrosion des électrodes) ou/et d'un filtre à diatomées (risque de colmatage).



## CONDITIONNEMENT :

Pot 1 kg : carton de 6 un, palette de 55 cartons / 330 un  
Seau 5 kg : palette de 80  
Seau 10 kg : palette de 48  
Seau 25 kg : palette de 27 un  
Guelord 1 T



## COMPOSITION :

96% Acide Trichloroisocyanurique (CE : 201-782-8) et 1,4% de Sulfate de cuivre (CE 231-847-6),  
86 % de chlore actif minimum. Biocide TP2 – TP5

## SECURITE :

*Utilisez les Biocides avec précautions. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Pour plus de renseignements, consulter les fiches de données de sécurité. Déposé au centre antipoison de Toulouse Tél : 05.61.49.33.33*

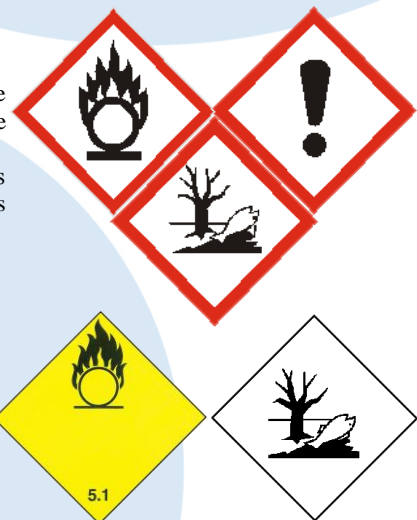
**Mention d'avertissement :** Danger !

**Mentions de danger :** Peut aggraver un incendie; comburant. Nocif en cas d'ingestion. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut irriter les voies respiratoires. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.

**Conseils de prudence :** Tenir hors de portée des enfants. Tenir/stocker à l'écart des vêtements/.../matières combustibles. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Éviter le rejet dans l'environnement. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. EN CAS

D'INGESTION : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Pour le grand public : Eliminer l'emballage vide et/ou les produits non utilisés conformément aux prescriptions du règlement municipal d'élimination de ces déchets, par exemple par apport en déchetterie.

ATTENTION ! Ne pas mettre en contact avec d'autres produits, des gaz dangereux (chlore) peuvent se libérer.



UN 2468

